

M 58 – Conduite d'opérations techniques

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
SESG		14,5		14,5 h
Agronomie			14,5	14,5 h
Biologie / Ecologie			14,5	14,5 h
Physique - Chimie			14,5	14,5 h
STAEAH			43,5	43,5 h
Non affecté			14,5	14,5 h
TOTAL		14,5 h	101,5 h	116 h

Objectif général du module

Conduire une opération technique afin d'optimiser le fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique.

Objectifs du module

1. Mettre en œuvre des moyens de mesurage associés à la gestion d'un aménagement hydraulique ou à la maîtrise du fonctionnement d'un système hydrotechnique ou d'un de ses éléments constitutifs.
2. Mettre en œuvre des protocoles d'analyses chimiques et/ou microbiologiques relatifs au traitement de l'eau.
3. Participer au suivi technico-économique d'un projet ou de travaux.
4. Participer à la gestion ou au pilotage d'un aménagement hydraulique ou d'un de ses éléments constitutifs.
5. Contribuer à la gestion de la maintenance d'un système hydrotechnique ou d'un de ses éléments constitutifs.
6. Réaliser les réglages, corrections, expertises et la maintenance palliative de premier niveau d'un équipement en respectant les principes d'hygiène et de sécurité.
7. Conduire une opération de prévention des risques à l'échelle d'un système hydrotechnique.
8. Organiser le travail d'une équipe.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module permet d'apporter aux étudiants les savoir-faire nécessaires pour réaliser, suivre, ordonner ou superviser une opération technique.

L'accent est mis sur les opérations nécessaires à l'optimisation du fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique dans le respect des règles de protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il permet de sensibiliser au management d'une équipe. Le choix de l'opération est laissé à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Ce module privilégie une approche pragmatique permettant d'analyser des pratiques professionnelles à partir de la réalisation et/ou l'observation de gestes techniques. Les savoir-faire professionnels gestuels abordés dans ce module devront être renforcés par l'expérience en milieu professionnel.

Ce module doit être conduit en relation avec les modules M 52, M 53, M 54 et M 55.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

1. Mettre en œuvre des moyens de mesurage associés à la gestion d'un aménagement hydraulique ou à la maîtrise du fonctionnement d'un système hydrotechnique ou d'un de ses éléments constitutifs.
2. Mettre œuvre des protocoles d'analyses chimiques et/ou microbiologiques relatifs au traitement de l'eau.
3. Participer au suivi technico-économique d'un projet ou de travaux.
4. Participer à la gestion ou au pilotage d'un aménagement hydraulique ou d'un de ses éléments constitutifs.

5. Contribuer à la gestion de la maintenance d'un système hydrotechnique ou d'un de ses éléments constitutifs.

- 5.1. Identifier les enjeux de la maintenance.
- 5.2. Connaître les principes de maintenance.
- 5.3. Réaliser un prédiagnostic de défaillances.
- 5.4. Appréhender le processus de la fonction Ordonnancement – Planification.

6. Réaliser les réglages, corrections, expertises et la maintenance palliative de premier niveau d'un équipement en respectant les principes d'hygiène et de sécurité.

7. Conduire une opération de prévention des risques à l'échelle d'un système hydrotechnique.

- 7.1. Connaître les principes de la démarche de prévention.
- 7.2. Identifier les risques et définir les mesures de prévention à mettre en œuvre.

8. Organiser le travail d'une équipe.